



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NORD-PAS DE CALAIS



DDTM  
Service de l'Environnement  
100 avenue Winston Churchill – CS 100007  
62022 ARRAS Cedex

*Saint Laurent Blangy, le 18 mai 2018*

**Objet** : Avis sur la consultation de la cartographie des cours d'eau – Secteur Lys  
**Réf** : JBB/AD/CC/18.013

**Siège Social**

140 boulevard de la Liberté  
CS 71177  
59013 Lille cedex  
Tél. : 03 21 60 57 57  
Email : [ch.agri-region@agriculture-npdc.fr](mailto:ch.agri-region@agriculture-npdc.fr)

**Antenne Arras**

56 avenue Roger Selengro  
BP 80039  
62051 Saint Laurent Blangy cedex

**Antenne Lille**

140 boulevard de la Liberté  
CS 71177  
59013 Lille cedex

Madame, Monsieur,

Suite aux sollicitations du SYMSAGEL en 2016, la profession agricole a travaillé sur les couches cartographiques des cours d'eau de la DDTM du Pas-de-Calais par le biais de réunions intercommunales. Ces réunions ont permis d'avoir les informations des acteurs locaux connaissant parfaitement les territoires concernés.

Une classification des tronçons hydrographiques a donc été réalisée (cours d'eau, fossé, inexistant et indéterminé) et transmise au SYMSAGEL.

Nous nous sommes attachés à ce que les éléments repris en cours d'eau respectent la jurisprudence du 21 octobre 2011 du Conseil d'État : « constitue un cours d'eau, un écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant une majeure partie de l'année ».

Nous sommes satisfaits d'observer que la majorité de nos propositions ait été retenue. Cependant nous nous interrogeons sur celles qui n'ont pas été prises en compte. Nous avons identifié en annexe les tronçons divergents avec nos propositions. Nous souhaiterions échanger avec vos services sur les raisons de cette classification.



**Nous vous remercions de nous tenir informés des suites que vous donnerez à nos remarques. Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.**

**Le Président de la Chambre d'Agriculture  
du Nord-Pas de Calais**

**Jean-Bernard BAYARD**

**Le Président de la FDSEA  
du Pas-de-Calais**

**Pierre HANNEBIQUE**